

2^{ème} CONCOURS

ADMISSION

PREREQUIS POUR ACCEDER A LA FORMATION

- Être âgé de moins de 50 ans et 5 mois au 1er janvier de l'année du concours.
- Être agent public : être fonctionnaire régi par le statut des fonctionnaires, militaire, ou autre agent de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, en position d'activité, de détachement, de congé parental ou de service national.
- Justifier de 4 années de services publics au 1er janvier de l'année du concours. Les années de formation en école (ENG, ENAP, IRA...) ne sont plus comptabilisées.
- Être de nationalité française.

PREREQUIS TECHNIQUES POUR ACCEDER A LA FORMATION

Posséder un **ordinateur** et une **connexion internet stable**

OBJECTIFS

Se préparer aux épreuves orales du 2^{ème} concours d'accès à l'Ecole Nationale de la Magistrature

MODALITES D'INSCRIPTION

- Les inscriptions, pour le concours 2025, sont ouvertes du **1^{er} février au 16 juin 2025**
- La fiche de préinscription doit être remplie sur notre site. Cela va générer un contrat qui sera envoyé sur l'adresse mail du préparateur. Il convient de l'imprimer et de l'envoyer par voie postale accompagné du règlement par chèque (A envoyer 17, rue Galléron, 75020 Paris)
- **Une réponse est envoyée, par mail, aux candidats dans un délai de 2 jours** à compter de la réception du dossier d'inscription complet

DUREE DE LA FORMATION

6 mois

La formation débute dès la confirmation de votre inscription par mail jusqu'à la fin des épreuves d'admission.

Les cours se déroulent du 17 juin au 2 juillet (première phase) puis du 26 juillet au 25 août (2^{ème} phase)

Les simulations (oraux blancs) auront lieu les 27 et 28 août pour ceux qui choisissent de les réaliser en présentiel ou pendant les week-ends des mois de septembre, octobre, novembre.

TARIF

Le tarif pour la préparation à l'admission pour le concours 2025 est de **700 €**
A régler en 2 chèques de 300€ et 400€, libellés au nom de l'Autre Prépa

Précision : en cas de non-admissibilité, nous n'encaisserons que 300€ qui correspond à la première phase de la formation. En cas d'échec à l'admissibilité, votre/vos autre(s) chèque(s) sera/seront détruit(s), ou, sur demande, retourné(s).

CONTENU DE LA FORMATION

Les photocopiés

Des photocopiés dans chacune des deux matières des oraux techniques seront disponibles et envoyés par Colissimo **tout début juin**

Les cours

PREMIÈRE PHASE : avant les résultats d'admissibilité :

- **20 heures en droit social ou droit des affaires** (selon la matière choisie). Ces heures de cours seront dispensées **sur Zoom entre le 16 et le 30 juin**. Ces cours, qui se dérouleront en direct, seront également **enregistrés puis publiés** dans votre espace.
- **25 heures en droit public** : ces cours ne seront disponibles qu'en vidéo différée.

SECONDE PHASE : une fois les résultats d'admissibilité publiés :

- **12h** consacrées à la **l'organisation judiciaire, au statut et à la déontologie ainsi qu'aux mises en situation individuelles** et les **3h** consacrées au **dossier RAEP** : ces cours, qui se dérouleront en direct sur Zoom à partir du **samedi 26 juillet**, seront également **enregistrés puis publiés** dans votre espace

Les simulations orales

Ce sont des oraux blancs réalisés dans les conditions du concours

- Pour les **oraux techniques** : ils auront lieu les **27 et 28 août à Paris**. Nous proposerons à ceux qui seraient dans l'impossibilité de venir à Paris d'effectuer ces simulations sur Zoom durant la semaine du 29 août
- Pour **l'entretien avec le Jury** : soit les **27 et 28 août à Paris**, soit (en fonction de votre date de passage) en **septembre, octobre ou novembre**, toujours à Paris. Nous proposerons à ceux qui seraient dans l'impossibilité de venir à Paris d'effectuer ces simulations sur Zoom, mais tenons à préciser que ces simulations sont plus efficaces lorsqu'elles sont effectuées en présentiel.

CONTACT

- Responsable **pédagogique** : **Christophe André**
- Responsable **administratif** : **Alexandre ARNSTAM**
- Responsable **PSH** (personne en situation de handicap) : **Anne JACQUES**

L'ensemble de ces responsables peuvent être contactés : contact@lautreprepa.fr